


Devenez

# BLOG-TROTTEURS

du patrimoine de Picardie

## Mode d'emploi
**«Rédiger son article de presse»**



### En bref quelques conseils pour accompagner l'écriture du reportage de presse ...

Vous allez composer la page reportage d'un journal en répondant à quelques contraintes : la ressource de petit patrimoine doit être présentée dans un article illustré à votre convenance (photo, dessin) et la page doit également comporter une interview ciblée sur cette même ressource (spécialiste, témoin, voisin, etc...)

Un article de presse donne le maximum d'informations sur l'événement ou l'objet de l'article dès les premières lignes. Les autres parties sont consacrées aux précisions et renseignements complémentaires. Un article répond à la " règle des 5W " . En effet, les journalistes doivent donner le plus rapidement possible l'essentiel de l'information, pour cela ils doivent répondre le plus clairement possible à cinq questions de base (qui commencent par la lettre " w " en anglais) :

- WHO : De qui s'agit-il ?
- WHAT : De quoi s'agit-il ?
- WHEN : Quand cela s'est-il passé ?
- WHERE : Où cela s'est-il passé ?
- WHY : Pourquoi cela s'est-il passé ?

**L'article se compose :**

- D'un titre attractif qui incite à la lecture
- D'un chapeau constitué de quelques lignes qui résume le contenu de l'article
- Du corps de l'article organisé en sous-parties précédées d'intertitres.
- Son illustration doit être légendée

L'article est introduit par " l'attaque " ou " l'accroche ", phrase d'introduction qui annonce le sujet et est clos par la " chute ".

Pensez à rendre vivante l'accroche, il s'agit d'amener le lecteur vers l'article et donc de titiller sa curiosité !

**Et pour l'interview ?**

L'interview est annoncée par un titre, le témoin présenté.
On inscrit les questions en entier (pensez à en réduire la formulation !). Lors du premier échange, les noms de l'interviewer et de l'interviewé sont inscrits en intégralité, on utilise ensuite des initiales.




Devenez

# BLOG-TROTTEURS

du patrimoine de Picardie

## Question de droit

**Pour être tranquille avec la loi**



**Travailler sur les médias et produire des documents médiatiques, c'est aussi respecter quelques règles de droit ...**

Les participants seront responsables de leur reportage, notamment en ce qui concerne l'écriture du commentaire et les musiques utilisées (attention aux musiques, elles ne sont pas toutes libres de droits ! ).

**Droit à l'image :** Les participants devront tenir compte du respect de la protection de l'image individuelle par la signature d'un document autorisant la diffusion des images.

Les élèves auront donc veillé à faire signer des autorisations aux personnes apparaissant à l'image dans le reportage.

***Toutes les autorisations devront impérativement parvenir au CRDP avec le reportage !***

Le chef d'établissement détiendra les droits du reportage réalisé et autorisera sans réserve sa diffusion sur le site web du CRDP de l'académie d'Amiens. Cette diffusion sera gratuite et libre de tous droits, le CRDP se réservant le droit d'utiliser tout ou partie du document.

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'IMAGE (reportage écrit)**

Je soussigné ..................................................................................................................................,
demeurant ......................................................................................................................................,
autorise ..........................................................................................................................................,

A me photographier ou à photographier mon enfant dans le cadre de la réalisation du reportage diffusé sur la carte des ressources SCEREN CRDP. J'accepte l'utilisation de mon image (ou de celle de mon enfant mineur Nom ……....................................... prénom ……........................................), et notamment la diffusion du reportage sur le site web du CRDP de l'académie d'Amiens, dans le cadre du projet « Blog-trotteurs du patrimoine »

Date : .... /.... / ........ Signature du père et de la mère précédée de la mention « lu et approuvé »

Le père La mère L'enfant majeur